

Le Brevet de Pilote Ulm multiaxes (classe 3)

Pour obtenir le brevet de pilote ULM, quelle que soit la classe concernée, il faut :

- Avoir 15 ans révolus,
- Suivre en moyenne 25 à 30 heures de vol,
- Avoir satisfait à l'examen du certificat théorique tronc commun, délivré par l'Aviation Civile. (Examen sous forme de QCM, organisé par les délégations territoriales).
- Avoir satisfait, auprès d'un instructeur de la classe correspondante, à :
 - Une épreuve au sol. (Contrôle des connaissances théoriques de la classe d'ULM pratiquée).
 - Une épreuve en vol. (Vérification des procédures et de l'aptitude à piloter un ULM en toute sécurité. Peut se réaliser en contrôle continu, ou par un vol spécifique).

L'instructeur établit les différentes attestations, qui seront exigées par la délégation territoriale de rattachement, pour la délivrance du brevet de pilote.

Après l'obtention du Brevet, la qualification « emport passager » nécessite en générale une vingtaine d'heures de vol solo permet au pilote titulaire d'emmener un passager sur un multiaxes biplaces.

(Source FFPlum)